

Code unité	Nmr P.V.	Année	Nmr dossier justice
01368	02013	2014	

Nmr pièce	N° feuillet
01	1 / 1

Analyse et références

Objet Rapport écrit M. - objets volants non identifiés.

Le dimanche 31 août 2014 à 10 heures 30 minutes.

Nous soussignés Maréchal des logis-chef

Assisté de Gendarme adjoint volontaire I

Vu les articles 16 à 19, 21 1° bis, 21-1 et 75 à 78 du Code de Procédure Pénale.

Nous trouvant au bureau de notre unité à _____ rapportons les opérations suivantes :

Ce jour, nous procédons à l'enquête citée en référence,

SAISINE

Le 22 août 2014 recevons l'appel de M. _____ demeurant

. Celui-ci nous indique être allé quelques jours au domicile de M. _____ et avoir vu des objets

volants non identifiés. Intéressé, il nous remet par messagerie électronique un rapport écrit ainsi que des photographies. De retour à son domicile lors de son appel, il n'est donc pas en mesure de nous déclarer les faits dans un procès-verbal.

ENQUÊTE

M. _____ précise avoir vu un ensemble de lumières, qu'il estime au nombre de 12, de couleur rouge-orange. Celles-ci étaient disposées de manière géométrique formant « une sorte de trapèze » dit-il à travers son rapport. Par ailleurs, les étoiles seraient invisibles à travers la surface limitée par ces points lumineux. *(Pièce n°01)*.M. _____ a préalablement déclaré, à deux reprises, avoir aperçu des phénomènes étranges à proximité de son domicile. Ces déclarations font l'objet de deux procès-verbaux distincts qui sont le 01368/01072/2010 et le 01368/01081/2009.

CLÔTURE

Aucune investigation ne pouvant être réalisée nous clôturons le présent procès-verbal de renseignement militaire que nous transmettons à la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale afin de communiquer ces faits au Groupe d'Études et d'Informations sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés.

Dont procès verbal fait et clos à _____, le 31 août 2014.

L'Officier de Police Judiciaire

(DESTINATAIRES)

[1] - Direction Générale de la Gendarmerie Nationale

Date de clôture

31/08/2014

Signature(s) _____ Le

Vu et transmis par :

21/08/14

[1] - Archives

Rapport d'observation OVNI pour la Brigade de la Gendarmerie Nationale

Témoins :

Monsieur **et sa compagne Madame**

20 août 2014

Cette nuit se révéla être **exceptionnelle** pour la première fois nous allions voir un OVNI réellement alors que personnellement je ne m'y attendais pas du tout.

Nous sommes le 20 août 2014. Nous nous rendons dans le champ jouxtant la propriété de monsieur avec une orientation à l'observation Sud Sud-Ouest. Je commence par faire voler mon Drone Phantom de nuit un vol relativement facile car grâce à ses lumières qui permettent de le repérer sur la voûte céleste. Il est donc facile à piloter et de connaître sa direction de vol. Je pilote avec que beaucoup de plaisir cet appareil qui répond aux doigts et à l'oeil par rapport à la radio.

Je me dis avec amusement que peut-être s'il y a des extraterrestres ils verront le Drone et donc feront un petit signe. Bien entendu je n'y crois absolument pas une seconde à ce «petit signe» et je pense cela un peu pour m'amuser. Le vol du drone est impeccable,

le témoin principal vient nous rejoindre quant à moi je me prépare à ranger le drone alors qu' observe le ciel aux jumelles.

Tout à coup à 23 heures 05, nous signale «qu'ils sont là» en criant cette phrase et la stupeur nous prend tous les trois nous voyons à l'horizon **un immense ovni** qui me fait penser pour ma part immédiatement à l'affaire des lumières de Phoenix en Arizona aux USA (13 mars 1997).

Ce que nous voyons dépasse l'entendement et nous essayons vainement de trouver une correspondance avec quelque chose de connu, en définitive nous sommes pris d'une stupeur qui nous fige sur place.

Nous voyons un ensemble de lumières de couleur orange. Elles sont disposées de manière géométrique formant une sorte de trapèze formant à son extrémité droite un triangle rectangle.

L'ensemble des lumières que nous estimons à 12 selon ce que nous voyons ont des mouvements coordonnés ce qui trahit la présence d'un objet pour ma part. Je ne voyais pas à l'intérieur de l'objet je pensais qu'il y avait une brume entre les «lumières» qui empêche de voir cet objet. Mais va signaler que les étoiles sont invisibles à travers la surface limitée par ces points lumineux qui sont en réalité rouge-orangé (rouge vermillon d'après dont le métier était dans l'imprimerie et qui a une solide expérience dans la reconnaissance des couleurs). Ces étoiles qui ne sont pas visibles trahissent une structure et évoque naturellement la présence d'un objet solide, en tout cas une «masse».

Aucun d'entre nous ne pense à faire des photos ou des films tellement la surprise est forte, nous sommes figés en train de d'observer ce spectacle extraordinaire. est heureux enfin de pouvoir partager ce mystère avec nous ainsi que sa femme qui vient de nous rejoindre en bordure du champ. En tous nous sommes 4 témoins à observer un spectacle extraordinaire et parmi ces six nous sommes trois à observer «notre premier OVNI» sans ambiguïté aucune.

Cette observation hors norme pour nous tous va durer environ cinq bonnes minutes.

Les lumières commencent à s'éteindre, une à une, pendant que l'OVNI modifie son assiette et montre comme une sorte de comment dire de retournement sur lui-même pour se stabiliser. Il s'agit plutôt d'un basculement sur «son axe». Les «lumières» rouges-orangées s'éteignent une à une, à l'exception de deux qui vont rester quelques minutes encore allumées. Alors j'ai enfin la présence d'esprit de faire des photos de ce qui reste de cet OVNI encore visible. J'ai le temps de réaliser quelques clichés avec le seul APN dont je dispose ce soir là un Nikon S 6 500. Un choix heureux car c'est le seul appareil photo numérique capable de prendre des photos exploitables sans flash par nuit noire. Si j'avais du prendre des photos au flash avec un autre APN, rien n'aurait été visible des deux «phares» rouges vermillon qui restaient dans le ciel alors que le reste de l'OVNI avait disparu. Ces deux «lumières» étaient la partie supérieure semble-t-il du reste de l'OVNI ou alors c'était un autre OVNI qui accompagnait l'OVNI plus grand? Cette nuit des plus étranges, cette observation à témoins multiples (6 personnes) nous donne l'occasion de nous rapprocher de la famille qui souffrait de ne pas pouvoir faire partager ces observations extraordinaires.

Car jusqu'à présent nous avons vus des avions, des étoiles filantes, un météore, nous avons vu tous des anomalies insolites, curieuses, comme ces «avions» qui ont des trajectoires erratiques montant et descendant, allant à rebrousse poil puis reprenant une trajectoire rectiligne avant de disparaître du ciel. Mais nous n'avons pas encore vu un OVNI sans aucun doute possible pour nous, dont l'apparence, la taille et la présence était certaine. Et ce fut le cas ce soir là.

Concernant sa taille nous l'estimons à plus de 100 m de long peut-être plus, peut être légèrement moins 90 m? mais pas en deçà. Nous avons tous le sentiment que l'OVNI est proche de nous entre 800 mètres et 1 kilomètres grand maximum. Quant à moi au départ je pensais que cet OVNI était peut être plus loin. Mais ce n'est pas possible compte tenu de la nature du terrain et de la hauteur dans le ciel de cet OVNI, hauteur qui en réalité était bas sur l'horizon.

Dès que les deux dernières lumières se sont «éteintes» contre l'avis général, et moi-même nous sommes précipités dans le champ après la disparition de cet OVNI pour rejoindre la deuxième partie du terrain de cet immense zone de culture non habitée, qui est délimité par une bordure d'arbres formant haie bocagère. Nous ne sommes pas rassuré d'y aller sur le chemin nous sommes complètement solidaire l'un de l'autre nous tenant même par la taille pendant quelques instants en signe de notre Humanité en quelque sorte face à cet inconnu vers lequel nous nous dirigeons courageusement ou inconsciemment? C'est la volonté d'en savoir plus qui nous pousse peut-être imprudemment en direction de l'apparition de l'OVNI.

Nous arrivons donc dans le champ où nous étions il y a deux ans, un champ où avait atterri deux soucoupes volantes d'environ 20 mètres de diamètres en 2009 et qui avait motivé une enquête du

GEPAN d'alors qui avait dépêché deux experts de Paris qui étaient d'après le témoin principal un officier supérieur de l'armée de terre et un «civil» dont il ignore les titres (ingénieur, physicien?).

Donc nous sommes arrivés dans ce deuxième champ, le ciel est toujours d'un noir profond limpide, toutes les étoiles visibles à l'oeil nu, la Voie Lactée, sont visibles sans problème. C'est une vraie leçon d'astronomie que nous prenons au passage avec un tel ciel encore plus beau que dans un Planétarium !

Nous n'y voyons rien de particulier dans ce ciel ou dans le champs, qui pourtant n'était pas très éloigné semble-t-il du lieu où l'OVNI était présent. Le ciel est un peu plus dégagé que depuis notre point de vue d'observation depuis l'autre champ, mais très peu. Nous observons le paysage devant nous dans l'obscurité, devinant malgré la nuit par contraste la haie bocagère d'en face, et bien sur ce ciel si limpide, pas un seul nuage, et plus d'OVNI. Pas la moindre trace de quoi que ce soit dans le ciel, ou devant nous au sol. Quant tout à coup, nous entendons des pas en face de nous qui viennent des fourrés et des arbres de la haie bocagère d'en face.

me demande de mettre des coups de projecteurs en direction des pas mais on ne voit rien. Nous entendons par deux fois ces pas, mais à chaque fois j'illumine la scène avec un gros projecteur à poing Varta (faisceau dense de lumière portant sans soucis à 300 mètres de distance) mais nous ne distinguons rien. Une trouée dans les arbres montrent le champ d'après, mais rien de visible. Petits animaux? autre?

Nous choisissons de repartir après bonne vingtaine de minutes passées sur place, nous ne prendrons pas de risques inutiles, d'autant plus que le chemin que nous voyons sur la droite de ce champ conduit à des marécages et il est hors de question, sans

équipement prévu à cet effet, d'aller explorer des marécages de nuit.

Qui, quoi? était en bordure du champ en face de nous, nous ne saurons jamais pour cette nuit, mais nous choisissons de ne pas prendre de risque et de ne pas jouer les «Travis Walton». Car en cette nuit spéciale, notre imagination nous fait entrevoir des tas de scénario possible après avoir vu une telle chose dans le ciel.

Nous retraversons sans encombre le grand champ d'une profondeur de plus de 400 mètres qui jouxte la propriété de

Beaucoup d'émotion «au camp de base d'observation», reçoit une accolade très chaleureuse de . On s'échange tous des accolades d'émotion, puis de joie d'avoir pu partager ensemble l'observation de cet OVNI. Après tous ces moments d'émotion on a conscience d'avoir vécu un événement exceptionnel. Nous vivons alors ce soir là une véritable communion de nous tous et pour le grand bonheur avec sa femme d'avoir pu enfin partager avec l'équipe un OVNI dont la taille, le mode d'apparition, ne laisse pas la place au doute quant au caractère étrange, hautement étrange de ce que nous avons vu. Ce n'est pas de chez nous est le ressenti de tous en face de cet OVNI.

Cela fait plusieurs années qu'il se passe une activité importante OVNI en Vendée au lieu-dit La Combe.

C'est vraiment quelque chose d'exceptionnel extraordinaire qui s'est passé là-bas et nous allons rester ainsi jusqu'à 1h30 du matin quasiment figé devant ce champ devant le ciel immense pour peut-être encore observer quelque chose mais il n'y a plus rien en apparence de présent sur place. Je dis en apparence, car à

l'impression que c'est toujours là en face de nous mais invisible à nos yeux. C'est un fort ressenti qu'elle a de cette présence invisible devant nous. à l'impression d'être encore observée par la «chose» pourtant absente du ciel dans la lumière que peuvent percevoir nos yeux.

Ensuite nous avons tous conscience que nous sommes pas seuls sur la Terre et dans le Cosmos. C'est la preuve qu'il y a bien des phénomènes inconnus provenant d'une civilisation exotique et inconnue, qu'ils viennent nous rendre visite sur notre terre depuis bien des années nous sommes du coup le plus proche de cette famille et nous reviendrons avec du matériel plus adéquat.

Nous avons pu constater que les caméras infrarouges étaient insuffisantes, que le Drone Phantom était indispensable pour reconnaître des airs les zones. Que l'APN compact Nikon 6500 doté d'un capteur extrêmement sensible à la moindre lumière a permis de faire du travail photographique sur le terrain positif et sans lui, aucune photo de cet OVNI n'aurait été possible.

Nous avons également au cours de cette enquête vu la gendarmerie. Un gendarme nous a confirmé l'observation de Monsieur en tout point donc rien à dire. Ainsi que la venue de deux experts du GEPAN en 2009 sur place pendant 3 jours d'après le Gendarme et un jour pour le témoin. Il est possible qu'ils soient restés sur les lieux sans le dire au témoin.

C'était vraiment magnifique nous n'oublierons jamais cette nuit de l'OVNI, c'est immense pour moi. Je pensais aux lumières de Phœnix en Arizona car c'était semblable quelque part...

Cette nuit sera marquée dans nos cœurs.

Une soirée qui fut vraiment hors norme et pour la première fois de notre vie nous avons pu voir enfin un OVNI témoignant d'une présence inexplicquée dans notre environnement terrestre fin de rapport.

Signé et rigoureusement conforme selon ce que ma mémoire a retenu.

le, mardi 26 août 2014